



Chez Michelin, les salariés sont le moteur de la croissance, mais sont exclus du partage de la richesse !

Lors de l'assemblée, Michel Rollier attirera l'attention des actionnaires sur les bons résultats du Groupe en 2010 :

"Grâce à la remarquable mobilisation des équipes à tous les niveaux, Michelin a largement bénéficié de la reprise. Dans ce contexte favorable, nous avons réalisé une croissance de plus de 20 % avec une hausse des volumes supérieure à 13 %. Notre marge opérationnelle s'élève à 9,5 % avec un niveau record de résultat opérationnel : près de 1,7 milliard d'euros. Notre résultat net dépasse 1 milliard d'euros." (extrait du rapport annuel 2010).

Les salariés de la MFPM, comme les autres salariés du Groupe, ne partagent pas les fruits de la croissance et voient leur rémunération moyenne baisser de 0,5 % en 2010.

La rigueur salariale ne s'applique pas à tout le monde :

Michel Rollier, premier associé commandité, va percevoir au titre de 2010 une rémunération globale de 4 500 000 €, soit la rémunération la plus forte des patrons du CAC 40. La rémunération au titre de 2010 de Monsieur Rollier représente 1 siècle de rémunération moyenne d'un Bib.

Les deux gérants non commandités, avec une rémunération moyenne de plus de 1 600 000 €, voient leurs salaires augmenter de près de 80 % cette année.

Les rémunérations du Conseil Exécutif du Groupe suivent une inflation inconnue des salariés avec une augmentation moyenne de plus de 22 % pour 2010.

La rémunération des actionnaires n'a pas été oubliée :

Après une année 2009 où Michelin a distribué plus de dividendes que son résultat net, les actionnaires ne sont pas en reste. C'est une augmentation de 78 % du dividende qui sera proposée lors de cette assemblée, cette résolution sera sans nul doute votée à l'unanimité.

C'est pour réclamer notre dû ainsi que la réouverture de négociations salariales que la CGT invite l'ensemble des salariés à faire grève la veille pour équipe C et le jour-même pour équipes A et B et 2 X 4 à participer au RASSEMBLEMENT devant la Porte de la Rodade à Cataroux le 13 MAI à 10 h 30.

Vous trouverez ci-dessous le texte de l'adresse aux Actionnaires distribuée le 13 mai devant Polydôme.

Madame, Messieurs les Actionnaires,

Vous êtes habitués depuis quelques années à rencontrer la CGT devant l'entrée lors de votre Assemblée Générale.

Le but de notre présence est de vous alerter sur les conséquences de la gestion de l'entreprise qui s'avère catastrophique pour les salarié(e)s en terme de conditions de travail, salaire, emploi...

Nous faisons la différence entre les actionnaires privés qui détiennent quelques dizaines, voire centaines d'actions et les institutionnels qui détiennent plus de 85 % du Groupe et qui eux seuls sont les décideurs (banques, fonds de pensions, etc...).

Trouvez-vous normal que :

Chez Michelin, les salariés sont le moteur de la croissance mais sont exclus du partage de la richesse.

Trouvez-vous normal que :

L'augmentation des volumes de + 13 % et du chiffre d'affaires de + 20 % a été réalisée par l'augmentation de la pression sur l'ensemble des salariés du Groupe. Ces 13 % de volumes en plus ont été produits par des effectifs en baisse de 1,7 %. La productivité des salariés du Groupe Michelin a ainsi augmenté de près de 15 %, le nombre de tonnes produites par salarié a augmenté de 35 %.

Trouvez-vous normal que :

La part de la valeur ajoutée à destination des salariés du Groupe a régressé de 17 points en 2010 par rapport à l'année 2009, alors que celle à votre destination a augmenté de 12 points, et celle à destination de l'Etat (impôts) a progressé de 5 points.

Trouvez-vous normal que :

Monsieur Rollier touche cette année la valeur de 266 fois le salaire annuel d'un agent de fabrication avec 35 ans d'entreprise (1300 € x 13).

Trouvez-vous normal que :

L'entreprise a divisé le nombre de salariés de moitié en France sur 30 ans avec, pour conséquence, le mal-être au travail pour faire que les hauts dirigeants soient de plus en plus riches.

Trouvez-vous normal que :

Les dividendes vont progresser de 78 % cette année, alors que dans le même temps, l'augmentation général pour un agent est fixé à 1,4 % et guère mieux pour les autres catégories.

Est-ce cela le véritable partage des richesses ?...

La CGT a envoyé un courrier, en ces termes, à la gérance afin qu'une délégation le 13 mai à 11 h 30 pour demander la réouverture de négociations sur les salaires :

Monsieur,

En date du 28 mars 2011, notre organisation vous a fait parvenir un courrier vous demandant l'ouverture de réelles négociations portant sur la politique salariale pour l'année 2011. A ce jour, aucune réponse ne nous a été transmise.

Vous n'êtes certainement pas sans savoir que le vendredi 13 mai 2011, jour de l'assemblée générale des actionnaires, notre organisation appelle l'ensemble du personnel de tous les sites français à se mobiliser afin de porter des revendications salariales.

Pour Clermont-Ferrand, un rassemblement est prévu à 10 h 30 devant l'entrée de la porte de la Rodade.

Par la présente, nous vous demandons de bien vouloir recevoir à 11 h 30 une délégation qui vous portera les revendications et une nouvelle demande de réouverture de négociations.....